

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Document 1188 – 09/09/2024

Descriptif

Objet	:	Conception de la nouvelle caserne des pompiers de l'aéroport (SLIA) (phases SIA 31 à 41)
Forme de mise en concurrence	:	Appel d'offres
Type de procédure	:	Ouverte
Mandat	:	Planificateur général réunissant un bureau d'architectes (pilote) et un bureau d'ingénieurs civils, associés, et des spécialistes sous-traitants
Honoraires	:	Le coût des travaux est estimé à CHF 41'774'000.- HT (phase étude de faisabilité).
N° de publication sur simap.ch	:	1978
Date de publication sur simap.ch	:	3 septembre 2024
Délai de rendu	:	14 octobre 2024 à 11h00
Adjudicateur	:	Aéroport International de Genève, Route de l'aéroport 21, 1218 Le Grand-Saconnex
Organisateur	:	Aéroport International de Genève, Route de l'aéroport 21, 1218 Le Grand-Saconnex
Communauté de soumissionnaires	:	Admise
Sous-traitance	:	Admise
Critères d'adjudication	:	Organisation du soumissionnaire 35 % Compréhension du mandat 26 % Offre 25 % <ul style="list-style-type: none">• prix 20 %• fiabilité du prix 5 % Références du soumissionnaire 14 %
Notation du prix	:	Méthode linéaire Tmoyenne
Notation du temps	:	« Modèle tessinois »

Du prix le plus bas à la médiane :

$$N_x = N_{\max} - \frac{P_{\text{med}} - P_x}{P_{\text{oben}} - P_{\text{min}}} * N_{\max}$$

De la médiane au prix le plus haut :

$$N_x = N_{\max} - \frac{P_x - P_{\text{med}}}{P_{\text{oben}} - P_{\text{min}}} * N_{\max}$$

Comité d'évaluation	:	Yves Beytrison, chef service bâtiments, AIG Carolina Oberli, acheteuse senior, AIG Francesco Ponzio, ingénieur civil, mandataire externe pour l'AO, Pillet SA Philippe Canal, responsable planification stratégique, coordination projets et achats, AIG Philippe Moraga, directeur infrastructures, AIG
----------------------------	---	--

**Commentaires techniques sur
la base des documents
publiés et des bases légales et
réglementaires applicables
dans le cas d'espèce**

Qualités de l'appel d'offres :

Remarques sur l'appel d'offres :

Avis de la CCAO



Distribution : Aux membres des associations membres de la FAI
A l'adjudicateur
A l'organisateur